

**MAIRIE  
DE  
RAYOL - CANADEL**

Nombre de Conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 12  
Pouvoir (s) : 01  
Absent (s) : 03

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille quinze  
le 18 décembre à 17h 30,  
Le Conseil Municipal de la Commune du RAYOL-CANADEL  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur J. PLENAT Maire  
du Rayol-Canadel,  
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 14 décembre 2015.

**PRESENTS** : M. Jean PLENAT Maire,  
M. GHIBAUDO Olivier, Mme MULLER Muriel, M. VERNALDE  
Charles Henri adjoints,  
M. DEL MONTE André, M. CARGILL Louis, Mme ALLANSON Irène,  
Mme LANG Virginie, M. BOEMARE Jean Pierre, Mme VOITURON  
Pascale, Mme DE PONFILLY Bettina Conseillers municipaux.

**POUVOIR** :  
Mme LE PIGEON Juliette a donné pouvoir à Mme DE PONFILLY  
Bettina

**ABSENTS** : M. SAINT ANDRE Philippe, M. MAGALHAES Jean  
Pierre, Mme CHAPPA Christelle

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : Mme LANG Virginie

Transmis Sous Préfecture le 22/12/2015  
Reçu en Sous Préfecture le 23/12/2015

**N° 104/2015**

**Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

Le tableau du personnel de la ville du Rayol Canadel sur Mer doit faire l'objet des modifications et mises à jour ci-après pour l'exercice 2015.

En effet dans l'optique de recruter le responsable des services techniques, les mouvements suivants doivent être enregistrés :

- Création d'un poste de technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> Classe,

Après avoir tenu compte des mouvements de personnels intervenus depuis la dernière modification, le tableau des effectifs des emplois permanents de la Ville du Rayol Canadel sur Mer est modifié comme suit :

Grade	Poste ouverts	Postes pourvus
<b>Filière administrative</b>		
Attaché	1	1
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> Classe	1	1
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> Classe	1	1
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> Classe	1	1
Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> Classe	2	2
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> Classe	2	1

(Commune du Rayol-Canadel/Suite délibération n° 104/2015)

<b>Filière technique</b>		
Technicien territorial principal de 1 <sup>ère</sup> Classe	1	0
Agent de maîtrise principal	3	3
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> Classe	1	1
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> Classe	3	2
Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> Classe	1	0
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> Classe	10	9
<b>Filière Police</b>		
Chef de police	1	1
Brigadier-Chef principal	1	1

OUI le rapport ci-dessus,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée,  
VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,  
VU l'avis favorable du comité technique en date du 15 octobre 2015

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,  
VOTE à l'unanimité**

**ARTICLE UN**

La modification et la mise à jour du tableau des effectifs sont approuvées par le conseil municipal.

**Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
J. PLENAT**

